

Adrien I^{er} de Riedmatten

Prince-Evêque de Sion

1529-1548

Avant-propos du traducteur

Prince du Saint-Empire romain, comte et préfet du Valais, Adrien I^{er} de Riedmatten est une des figures les plus attachantes du Valais à la fin du moyen-âge. Le pays vit avec soulagement cet évêque pacifique succéder au belliqueux cardinal Schiner. Le diocèse de Sion eut enfin un pasteur qui s'occupa de son Eglise, qui visita ses paroisses au lieu de parcourir des champs de bataille, qui s'occupa des mœurs de son clergé au lieu de poursuivre au loin des visées politiques, comme l'avait fait son ambitieux prédécesseur. Prince temporel, il sut apaiser les querelles mémorables qui divisaient encore les partisans du cardinal de ceux du fameux Georges Supersaxo ; prince spirituel, il combattit la pro-

pagande « réformée », et s'il manqua parfois d'énergie à l'égard des doctrines nouvelles, on ne doit pas oublier qu'à cette heure critique où la Réforme envahissait tous les cantons voisins, il sut conserver au Valais la foi de ses pères.

Il n'en reste pas moins que cette époque eut ses défaillances, et jusque dans l'Eglise. Le biographe de notre évêque ne craint pas de le dire, et ce n'est pas là son seul mérite. Son ouvrage montre une science et une conscience qui garantissent le sérieux de sa documentation. Amoureux du passé, il l'a fait revivre avec une vérité que n'a pu rendre la traduction qui va suivre. Le soussigné s'excuse d'avance de n'être pas au niveau de son modèle. On lui pardonnera mieux d'avoir allégé son texte de quelques références à des archives, apanage de doctes érudits. Nous renvoyons ceux-ci au texte original : pour qui sait l'allemand, il offrira toujours plus d'intérêt. Nous pensons cependant, en présentant aux lecteurs de cette revue une adaptation de l'étude de M. Hans Anton v. Roten¹, qu'ils ne seront pas indifférents à cette remarquable page de notre histoire valaisanne.

Sion, décembre 1948.

L. de R.

¹ H. A. v. Roten : *Adrian I. v. Riedmatten, Fürstbischof von Sitten 1529-1548*, dans *Zeitschrift f. schweiz. Kirchengeschichte*, 1948, pp. 1-10 et 81-106.



ADRIEN I^{er} DE RIEDMATTEN

Portrait appartenant à M. Louis de Riedmatten

Adrien I^{er} de Riedmatten

Le 17 mars 1548 mourait à Sion Adrien I^{er} de Riedmatten, prince-évêque de Sion. 400 ans se sont écoulés depuis lors. L'ouvrage de Mario Possa, *La Réforme en Valais jusqu'à la mort de Jean Jordan*, paru en 1940, expose de façon complète les luttes religieuses qui se déroulèrent sous le règne d'Adrien I^{er}, tandis que l'*Histoire moderne du Valais de 1536 à 1815* du chanoine Grenat relate les événements politiques de l'époque qui suivit le règne du turbulent cardinal Schiner.

Ainsi, l'épiscopat d'Adrien I^{er} a déjà été décrit dans ses grandes lignes. Mais le caractère et la physionomie de ce prélat sont encore loin d'être connus. Pour compléter les courtes notices biographiques que Dionys Imesch et Joseph Lauber lui ont consacrées dans les *Blätter aus der Wallisergeschichte*, nous voulons essayer de retracer ce que fut la vie de ce prince de l'Eglise.

I

Adrien de Riedmatten, fils de Pétermann et d'Anna de Platéa, naquit d'une famille alors illustre dans l'ancien dizain de Viège comme dans le Valais tout entier. Elle avait tiré son nom du petit hameau *Riedmatte* (commune de St-Nicolas) sis au bord du torrent sauvage qui descend du Riedgletscher, l'un des vastes glaciers qui couronnent le massif des Mischabels. Au XVI^e siècle déjà, les Riedmatten possédaient la marguillerie héréditaire (*Matricularamt*) de l'antique église de St-Nicolas. Vers 1360, Jean épousa Marguerite de Mont, veuve de Jean de Rarogne, dont il eut trois fils. Cette alliance montre que les Riedmatten représentaient déjà une famille notable et comptaient dans la noblesse du Haut-Valais. En 1414, Guichard de Rarogne, le tout-puissant seigneur de l'époque, parlant de Janilto, arrière-grand-père d'Adrien, l'appelle *consanguineus*.²

Vers 1430, les Riedmatten quittèrent la vallée de St-Nicolas pour s'établir à Viège. C'était une race vigoureuse et pleine d'avenir. Dans son jeune âge, Pétermann avait été camérier de l'évêque Walter Supersaxo (élu en 1457) et familier de la cour restreinte que tenait ce prélat. Après la mort de son père, Pétermann retourna à Viège et, grâce à l'appui des grands-baillifs Gaspard

² Sur la famille de Riedmatten, cf. *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse (DHBS)*, V, pp. 484-486 ; *Almanach généalogique suisse*, VI, pp. 561-586 ; *Armorial Valaisan*, pp. 211-212. Une histoire de la famille est en préparation.

Theiler et Egidius in der Kummen, obtint que ses frères François, Jean et Thomas, lui reconnussent l'égalité des droits dans l'héritage paternel. Quelques années plus tard, il épousa la fille de noble Philippe de Platéa (Amhengart), de Viège, et d'Anne de Silenen (avant le 29 janvier 1470).

En 1475, il est grand-châtelain de Viège ; après 1488, il est plusieurs fois député à la Diète ; en 1504 et 1505, il est gouverneur du Bas-Valais (St-Maurice) pour le dizain de Viège. Il mourut après le 23 avril 1523, laissant trois fils, Pétermann, Georges, et Adrien, et deux filles, Isabelle et Antoinette.

On ignore en quelle année naquit Adrien. Ce fut sans doute entre 1470 et 1475. Sa maison natale devait se trouver à Viège car, en 1468, on disait que la demeure de son père était sise « *juxta den Hengart, seu fossum der Fulum* »³.

Nous savons peu de chose de sa jeunesse. Viège était alors une bien petite localité bornée aux abords immédiats de ses deux collines que surmontaient les églises de Notre-Dame et de Saint-Martin. Au pied de ces collines, les maisons de bois des bourgeois voisinaient avec les tours de pierre des seigneurs, tandis qu'une modeste hôtellerie hébergeait les voyageurs descendus des vallées de Saas et de St-Nicolas.

Dans l'église de Notre-Dame s'élevait un autel consacré à S. Jean. Un modeste rectorat, fondé en 1331 par Peter von Eyholz, y était attaché. Ce fut là sans doute le premier bénéfice d'Adrien. Il en jouit dès son jeune âge et le conserva durant son canonicat (7 juin 1503 et 10 avril 1505)⁴.

Le 17 octobre 1494, Adrien s'inscrit à l'Université de Cologne. Comme la plupart des étudiants de l'époque, il y est appelé « pauvre ». Deux compatriotes s'y trouvaient avec lui, Christian Jentsch, venu probablement de Conches, et Peter Hyngader, qui n'est autre sans doute que Pierre de Platéa, de Viège, plus tard curé de St-Nicolas et mort avant le 20 mai 1536. Il serait vain de rechercher en quel lieu et combien de temps Adrien étudia avant d'aller à Cologne. En octobre 1496, il y fut suivi par son cousin Jean de Riedmatten, par Paul Kalbermatter (curé de Mund, mort en 1513), par Jean Zentrieggen et Stephan Maxen qui, tous deux grands-baillifs sous l'épiscopat d'Adrien, joueront en Valais un rôle important.

Adrien doit être entré au Chapitre de Sion au cours des années suivantes. Ce fut en tout cas avant le 29 juin 1497, puisqu'à cette date, on le voit assister à la Diète en compagnie des chanoines Stephan de Cabanis et Pierre von Hertenstein. Le Chapitre de

³ Arch. Louis de Riedmatten : acte de partage entre les quatre frères. Cette maison devait se trouver au couchant de la place actuelle, près de ce qu'on appelle *Blau Stein*.

⁴ Arch. paroissiales de Viège, D 43. Arch. de Valère : Minutaire 198, p. 389.

Sion, qui comptait alors 25 membres, connaissait une véritable renaissance⁵. Des hommes doctes et pieux faisaient son ornement. Mais les ombres n'y manquaient pas : d'incorrigibles politiciens et quelques seigneurs influents qui cumulaient les bénéfices (cumul malheureusement favorisé par les papes) donnaient un exemple fâcheux.

On ne sait quand Adrien fut ordonné prêtre. D'après des renseignements incontrôlables, il l'aurait été à Rome, en 1511⁶, mais ce doit être une date limite puisque le 4 avril de cette année, il figure comme chapelain de l'évêque Mathieu Schiner.

De 1497 à 1510, il est chanoine au château de Valère⁷. Ce fut sans doute l'époque la plus paisible et la plus heureuse de sa vie. Il en disait plus tard, comme Guillaume III de Rarogne soixante-dix ans auparavant, alors qu'il était nouvel évêque de Sion : « Je n'avais d'obligations qu'envers Dieu, l'Eglise et le service du chœur ; assuré de ma nourriture et de mon vêtement, je vivais tranquille dans ma patrie et en paix avec tous ses habitants. Mes biens et mon bénéfice suffisaient à mon existence et j'étais satisfait de mon sort et content avec Dieu. »

Nous sommes mal renseignés sur l'activité qu'Adrien déploya au sein du Chapitre. Le 28 février 1508, à Brigue, dans la maison du grand-baillif Jean Theiler, il reçoit l'hommage des vassaux du Chapitre à Brigue, Glis et Naters⁸. Avec le chanoine Jean Asper, il accompagne l'évêque Mathieu Schiner dans une tournée pastorale : le 21 novembre 1508, ils sont à Vissoie ; le 28 janvier 1509, à Liddes ; le 30 juin, à Niedergesteln⁹. Schiner montra par la suite qu'il avait une haute estime pour le chanoine de Riedmatten.

C'est dans cette période que se situe la rencontre d'Adrien avec Marguerite im Winkelried, rencontre qui devait avoir une telle importance sur l'avenir de la famille de Riedmatten¹⁰. Le

⁵ Cf. D. Imesch : *Das Domkapitel von Sitten zur Zeit des Kard. Schiner*, dans *BWG*, VI ; H. A. v. Roten : *Zur Zusammensetzung des Domkapitels von Sitten im Mittelalter*, dans *Vallesia*, I, II et III ; *Chapitre de Sion*, dans *Armorial Valaisan*, pp. 246-247.

⁶ *Almanach généalogique suisse*, VI, p. 563.

⁷ Arch. de Valère, Minutaire 198.

⁸ Arch. Oswald de Riedmatten.

⁹ Arch. de la Contrée de Sierre, H 4.

¹⁰ Arch. J. de Kalbermatten, Livre B, notice du recteur et historien Jean-Jacques de Riedmatten († 1726) sur l'année 1500 : *Adrianus œconomus Rmi Mathaei Schiner ... certo tempore certisque de causis Seduno Vespam ad lares paternos proficiscens Gampilii in hospitio divertens, pariter fortuito commensalem habuit speciosam Margaretham Im Winkelried causa devotionis ac peregrinationis illac transiens de Conches (Leucam ut ominent) cum dicta Margaretha pernoctans procreavit Petrum unicum filium ; tali tamen interveniente circumstantia, Margaretha paulo post contracto matrimonio cum Joe Gon incola Monasterii, partu adventante filius dictus (Petrus) habetur pro filio proenominati Jois Gon.*

fils d'Adrien et de Marguerite fut élevé incognito à Münster, sous le nom de Jean Gon. Vers la fin du XVII^e siècle, les généalogistes cherchèrent à dissimuler ce fait, comme encore Lauber en 1924. Pourtant, il n'y a aucune raison de déguiser un fait qui, à la fin du XVI^e siècle, était connu de tous.

II

De 1510 à 1522, ce fut pour le Valais une triste époque, troublée par des querelles intestines et un état de guerre civile latent. Deux factions s'affrontaient : d'un côté, Schiner et ses partisans luttaient pour le Pape et l'Empereur ; de l'autre, les partisans des Français, dirigés par Georges Supersaxo, combattaient avec une fortune changeante pour la conquête du pouvoir et portaient la discorde jusque dans les hameaux les plus reculés.

Le conflit entre Schiner et Supersaxo naquit d'abord d'une affaire de famille. Le 18 juin 1510, devant le vicaire général Jean Grand, Stéphanie Supersaxo, fille de Georges, âgée de 11 ans et 9 mois, rompit ses fiançailles avec Gaspard Schiner, un neveu du cardinal à qui on l'avait promise en des temps meilleurs et plus paisibles¹¹. Adrien fut témoin de cette scène.

Le conflit divisa la famille de Riedmatten en deux camps : d'un côté Pétermann, frère d'Adrien, banneret de Viège, personnage considéré, se montrait zélé partisan des Français, ce qui lui valut d'être excommunié¹² ; de l'autre, le chanoine Adrien restait fidèle à Schiner et à son parti. Comme l'a relevé Imesch¹³, Adrien était l'un des confidents et collaborateurs les plus intimes du cardinal ; il figure tour à tour comme son chapelain, son familier, son secrétaire ou son majordome.

Même au sein du Chapitre, les avis étaient partagés, comme le montre cette petite scène prise sur le vif à la manière d'un instantané. Elle date de 1510, époque où les luttes commençaient. Adrien se trouvait à Sion, sur ce qu'on appelait déjà le Grand-Pont, avec son confrère le francophile chanoine François Supersaxo, fils de Georges. Vint à passer un certain Egidius Finschen, qui portait un chapeau singulier, fait de racines noires tressées. A son aspect, le chanoine Supersaxo se mit à ricaner et dit : « Nous portons des chapeaux noirs, mais l'évêque de là-haut — et son geste montrait le château épiscopal de la Majorie, — il croit bien porter un chapeau rouge. »

¹¹ Arch. de Lavallaz, N^o 347.

¹² Imesch : *Abschiede*, I, p. 676.

¹³ Imesch, *BWG*, VI, p. 113. Antoinette, sœur d'Adrien, avait épousé Jean Kalbermatter, grand-châtelain d'Hérens, adversaire de Schiner.

En 1510, sans doute envoyé par Schiner, Adrien fit un voyage à Rome. En 1511, Schiner le charge de régler la solde des mercenaires de Berne. En 1512, Adrien accompagne le cardinal dans la victorieuse campagne de Pavie. Il se trouve à Alexandrie le 24 juillet, lorsque Schiner octroie aux troupes valaisannes une bannière et un diplôme. Nous ignorons ce qu'Adrien fit en 1513 ; il semble qu'il rentra en Valais vers la fin de l'année, à la suite de Schiner qui se trouvait alors au faite de sa puissance.

Le 21 septembre 1514, le cardinal l'envoie à Viège avec le grand-châtelain Paul Perren. Adrien y obtient la suppression d'un contrat onéreux pour Schiner, celui, conclu en 1500, à propos des mines d'argent de Bagnes. Il a pour compagnon et serviteur Jean Nichlen, clerc du diocèse de Liège. C'est au cours de ce même mois que Schiner confia à l'architecte Ulrich Ruffiner l'achèvement de l'église de St-Théodule, à Sion, sa fondation favorite. Le 30 décembre 1514, avec le concours du chantre et musicien Antoine Houlard, Schiner organise la maîtrise de l'église. Un contrat oblige Houlard à y chanter, avec 4 jeunes garçons, les offices quotidiens, en particulier les matines, les vêpres et le *Salve Regina*. Majordome du cardinal, Adrien a la charge de fournir à ces enfants des vêtements, des chaussures, des robes de chœur, ainsi que des livres de chant pour l'office de la Vierge.

On sait d'ailleurs comment les troubles politiques, joints à la pénurie d'argent, entravèrent l'œuvre du cardinal : la construction de St-Théodule resta en chantier, et même la maîtrise ne fit plus parler d'elle.

Cependant, Adrien repart en Italie avec le cardinal. En septembre 1515, c'est la bataille de Marignano. L'étoile du cardinal commence à pâlir. D'après une tradition conservée dans la famille de Riedmatten, mais aujourd'hui incontrôlable, Adrien aurait pris part à la bataille et y aurait même perdu un œil¹⁴. Nous savons mal quels furent, au cours des années suivantes, sa résidence, son activité ou les voyages qu'il entreprit au service de l'infatigable cardinal et de sa politique.

A la fin de février 1515, Adrien se rend à Coire pour enrôler des troupes. En avril 1516, Schiner l'envoie à Augsbourg demander aux Fugger un crédit pour payer les soldats confédérés. Le 23 avril, Adrien informe le chanoine Lang qu'il s'est procuré, chez les Fugger et les Frescobaldi, plus de 100,000 thalers. Une tentative de conquérir Milan échoua, de même que le projet du cardinal de rentrer en Valais, en été 1517. Le 29 octobre, Adrien se trouve de nouveau à Zurich avec le cardinal et Thomas Bilgerscher, chanoine du Chapitre de Sion. Ils y attendent des jours meilleurs.

¹⁴ C'est, dit-on, pour ce motif que tous ses portraits sont de profil (note du traducteur).

En Valais cependant, les partisans de Schiner étaient persécutés sans aucune considération. En 1517, Adrien, comme ses confrères Asper et Bilgerscher, fut privé de sa prébende et même exclu du Chapitre¹⁵. Il préféra donc attendre à l'étranger, *satis anxius et tristis*¹⁶. Le retour au pays lui était refusé, bien qu'au Chapitre de Sion, les partisans de Schiner l'eussent élevé à la dignité de grand-sacristain (15 décembre 1519)¹⁷.

De Zurich, Schiner le délégua pour négocier avec le Valais (16 décembre 1519). Au printemps suivant (juin 1520), Adrien fait sa rentrée à Sion, en compagnie des chanoines Lang et Félix Frey, ce dernier prévôt de la collégiale de Zurich. Il y engage des pourparlers, mais sans succès¹⁸. C'est sans doute à sa plume que sont dues les notes des nombreux voyages que fit Mathieu Schiner au cours des années suivantes, car, étant le familier du cardinal, Adrien dut le suivre dans ses prérégrinations.

« En 1520, écrit-il, le Révérendissime se trouve à Zurich avec sa famille. Le 6 août, nous partons pour Schaffhouse. Le 12, nous sommes à Tubingue ; le 14, à Maulbronn ; le vendredi 17, à Worms ; le samedi, à Mayence ; le 23, à Cologne ; le 27, à Aix-la-Chapelle ; ... nous restons à Bruxelles jusqu'au 11 septembre ; ... le 20, nous sommes de nouveau à Aix-la-Chapelle ; le mercredi 28 novembre, nous retournons à Worms où nous séjournons jusqu'en juillet 1521. »

A Worms, le cardinal et son fidèle compagnon assistèrent à la célèbre Diète de Charles Quint, à laquelle Luther dut comparaître en personne¹⁹. Le récit continue en ces termes : « Puis, nous allâmes dans les Pays-Bas. Le 15, nous sommes à Bruxelles ; le 29, le cardinal repart en poste rapide. Nous le suivons avec sa famille et arrivons à Zurich. Le 9 septembre, nous quittons Zurich, arrivons à Constance, repartons pour Coire où nous restons jusqu'au 5 octobre. Puis, nous passons en Italie et le 18 novembre, nous entrons à Milan. De là, le Révérendissime se rendit à Rome. »

On sait qu'après la conquête de Milan, le cardinal était accouru à Rome où le Pape Léon X venait de mourir subitement. Le cardinal laissait à son fidèle Riedmatten les fonctions de résident et de gouverneur du marquisat de Vigevano, près de Milan.

De janvier à septembre 1522, les instructions que Schiner lui écrivit de Rome nous renseignent sur l'activité du nouveau gouverneur. Nous voyons le cardinal confier à son lieutenant les affaires les plus diverses. C'était en vérité une année troublée. Le 3 avril 1522, les Français occupèrent temporairement Vigevano,

¹⁵ Imesch : *Abschiede*, I, p. 411.

¹⁶ Arch. de Lavallaz, carton 3.

¹⁷ Arch. de Valère, N^o 6288.

¹⁸ Imesch : *Abschiede*, I, p. 574. Arch. de la Bourgeoisie de Sion, tiroir 101, N^o 287.

¹⁹ Imesch, *BWG*, VI, p. 114.

mais ils furent bientôt battus à la Bicocca (faubourg de Milan). Le 14 janvier, le cardinal recommande à son lieutenant de n'engager que des hommes irréprochables et, en outre, de ne pas oublier les pauvres. Le 1er mars, il lui enjoint amicalement de ménager sa santé. Le 10 mai, il lui donne l'ordre d'occuper à nouveau Vigevano et de traiter ses habitants avec douceur. Dans une lettre du 15 mai, Adrien se voit chargé de placer dans un couvent une fille naturelle de Schiner, qui n'est pas autrement désignée. Une lettre du 4 septembre est d'un ton plus sévère : les abus et le port d'armes doivent cesser à Vigevano ; les soldats qui s'adonnent à l'ivrognerie ou à la débauche doivent être congédiés²⁰. Le cardinal se plaint de son manque d'argent et du laconisme de son lieutenant. Enfin, dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre 1522, à Rome, Mathieu Schiner mourut.

Dans son testament, peu intéressant d'ailleurs, il ne semble pas se soucier de son fidèle serviteur. Nous ignorons ce que celui-ci devint depuis la mort du cardinal jusqu'au mois de juin suivant. Quoi qu'il en soit, Adrien paraît las de résider en terre étrangère et d'y vivre dans l'insécurité. Il rêve de revenir au pays natal. Le 23 avril 1523, son vieux père Pétermann se présente devant la Diète valaisanne et prie les députés d'accorder un sauf-conduit à son fils Adrien, afin que celui-ci puisse rentrer dans sa patrie²¹. A l'exception des députés de Brigue, la Diète unanime agréa cette demande.

La lettre que le chanoine Adrien écrivit de Lausanne, le 17 juin 1523, au grand-baillif Antoine Wyss, est significative à cet égard. Il le remercie de lui avoir accordé un sauf-conduit, tout en remarquant que cette pièce ne lui est point parvenue. Il suppose que ce retard est dû à de la mauvaise volonté, ou peut-être à un ordre exprès du nouvel évêque, Philippe de Platéa. Il demande qu'on lui envoie ce sauf-conduit et conclut en ces termes : « Je veux partager le bon ou le mauvais sort des hommes de mon pays et je veux vivre et mourir avec eux. »

De fait, au cours de la même année, il revint à Sion, sans rencontrer d'opposition, semble-t-il. Il reprit aussitôt dans le Chapitre ses fonctions de grand-sacristain. Depuis que Schiner était mort, les passions politiques qui divisaient le pays s'étaient sensiblement apaisées. Dans les années suivantes, Adrien ne se mêla point de politique ; il demeurait dans le tranquille château de Valère et son expérience, jointe à son esprit conciliant, lui valurent une large considération.

Le 13 janvier 1526, à Bex, il négocie un accord entre Jean Grand, Official de Sion, et les héritiers du cardinal. Le 27 février, en compagnie de Barthélemy Wolf, personnage considérable, et de Jean Wuestiner, il arbitra un différend entre l'Abbaye de

²⁰ Arch. bourgeoises de Sion, tiroir 102, N° 41.

²¹ Imesch, *BWG*, VI, p. 114.

St-Maurice et ses débiteurs, les frères et autres héritiers de Schiner²². Le cardinal avait un jour promis à l'Abbaye 255 florins du Rhin, mais il ne les avait jamais payés. Nous possédons une lettre, datée du château de Valère, le 31 août 1529, dans laquelle Adrien donne une consultation juridique à un noble valaisan.

Entre-temps, d'importants événements se déroulaient. Janvier 1529 vit la chute de Georges Supersaxo ; l'été suivant, l'évêque Philippe de Platéa, qui n'avait pas obtenu la confirmation papale, résigna ses fonctions. Son successeur fut son ancien adversaire, Adrien de Riedmatten.

III

La cérémonie de l'élection se déroula dans la cathédrale de Sion, le 8 septembre 1529. Nous n'en connaissons les détails que par le compte-rendu officiel, dressé par le notaire Balthasar Asper, sous forme de recès²³. De même qu'en 1522, l'évêque fut élu par l'assemblée du Chapitre réuni aux députés des dizains. Nous ignorons sous quelle forme ces deux corps constitués collaborèrent. La Diète comprenait le grand-baillif et 46 députés (dont les noms figurent dans l'acte) ; le Chapitre comptait plus de 20 membres, dont les noms ne sont pas indiqués. D'après le récit d'Asper, les députés prièrent d'abord l'évêque démissionnaire de rester en fonctions. Puis, après qu'on eut célébré l'office divin et invoqué la Très Sainte Trinité, les chanoines et les députés de six dizains (ceux de Loèche ayant déclaré n'agir qu'en leur nom personnel) élevèrent le chanoine de Riedmatten à la dignité épiscopale. Un grand nombre d'adversaires de Schiner appuyèrent son élection, ce qui témoigne à la fois de la détresse du pays et de l'estime dont jouissait le nouvel évêque. L'acte de nomination relève la noblesse de son origine, sa vertu et son expérience. Quant à la remise de l'épée régaliennne, cérémonie dont il est fait mention dans des élections postérieures, le procès-verbal n'en parle pas. Adrien n'accepta qu'après s'être fait longuement et instamment prier. Avant de se décider, il demanda aux députés que les droits de l'Eglise de Sion lui soient confirmés par écrit. Les députés s'exécutèrent, tout en priant l'évêque de ne pas les molester dans les questions temporelles²⁴. Enfin, comme le cardinal Cesi faisait

²² Arch. bourgeoisiales de Sion, tiroir 102.

²³ Copie datant du XVIII^e s., dans les archives d'Unterbach, F 10 : *Arrestum concilii in civitate Sedunensi ac in ecclesia cathedrali divae genitricis Mariae incepti et celebrati die siquidem octava mensis septembris ... die veneris tunc sequenti in arce Maioriae finiti convocatique per Magnificum Anthonium Vernetz ballivum Patriae Vallesii etc.*

²⁴ *Sub his tamen prehabitis verbis atque amicabilebus precibus, quatenus sua paternitas de et pro rebus prophanis temporalibus et debitis patriotas minime gravare dignaretur.*

valoir des droits sur l'évêché de Sion, on décida d'écrire au Pape et à l'Empereur afin d'obtenir que l'élection d'Adrien soit confirmée à Rome²⁵. En face des revendications du cardinal italien, la Diète se présentait comme la protectrice de l'Eglise de Sion²⁶.

Comme la situation était délicate, l'on décida que, selon la coutume, le nouvel élu se rendrait aussitôt que possible dans les dizains, afin de les contenir dans l'obéissance. Ainsi fut fait. Le 19 septembre, Adrien est à Loèche, où il confirme les franchises de la localité. Six chanoines l'accompagnent, entre autres les frères Pierre et Jacob Allet, et les anciens grands-baillifs Simon In-Albon et Gilg Venetz, tous deux autrefois adversaires de Schiner. Le 29 septembre, Adrien se rend à Conthey où il se fait prêter serment de fidélité²⁷. Font partie de sa suite Nicolas de Chevron, vidomne de Sion et de Sierre, Jodoc Kalbermatter, grand-châtelain de Viège, et Antoine Albi (Wyss) qui, grand-baillif en 1522, avait présidé comme tel à l'élection de Philippe de Platéa. Le 3 octobre, Adrien se trouve à Martigny, où le notaire Jean Ognessi lui souhaite la bienvenue²⁸.

En 1529, lorsque Adrien de Riedmatten revêtit les hautes fonctions d'évêque de Sion, comte et préfet du Valais, le diocèse et le pays vivaient dans l'agitation et l'insécurité. Bien qu'élu officiel du Valais, Adrien avait — nous l'avons vu — un concurrent au trône épiscopal : le cardinal Paul-Emile Cesi, nommé par Rome en novembre 1522. Les dizains n'avaient jamais reconnu ce prélat qui, d'ailleurs, n'avait même pas tenté d'entrer dans son diocèse. Il fallut plus de deux ans pour que le Pape Clément VII reconnût Adrien de Riedmatten comme évêque de Sion. Et pourtant, le diocèse avait grand besoin d'un pasteur énergique. En 1527, Berne, le puissant canton voisin, avait embrassé la Réforme et l'avait même introduite dans le bailliage d'Aigle, soumis à la juridiction de l'évêque de Sion. Ainsi, à l'exception du seul pays de Gessenay, demeuré alors fidèle au catholicisme, tout le pays touchant la frontière nord du Valais était acquis à la Réforme qui s'avavançait jusque tout près de St-Maurice. L'importante Abbaye s'y trouvait dans une situation analogue à celle de l'Evêché de Sion : l'abbé Barthélemy Sostionis avait aussi un concurrent, pareillement nommé par Rome, le cardinal Augustin Trivulzio. Pour se maintenir contre ce rival, Sostionis était obligé lui aussi de s'appuyer sur les dizains, et même sur la puissance bernoise. En janvier 1529, la chute de Georges Supersaxo, homme autrefois tout puissant, ébranla profondément le pays. D'autre part, le Valais ressentait le

²⁵ *Cum Rmus D. Cardinalis Cesio praetendat sibi super hoc nostro episcopatu iura competere.*

²⁶ Imesch, *Abschiede*, II (en préparation).

²⁷ Chanoine A. de Rivaz, XV, p. 177.

²⁸ Arch. de l'Etat du Valais, Notice de Reymondeulaz sur le notaire Jean Ognessi.

contre-coup des luttes religieuses qui s'allumaient partout, dans les cantons confédérés.

Quel rôle jouait Adrien I^{er} dans le gouvernement du pays ? Comme évêque de Sion, il s'appelle Altesse princière (*Fürstliche Gnaden*). Les actes officiels le nommaient « comte et préfet du Valais », titre qu'avait inauguré le malheureux Guichard Tavel († 1375). Mais le pouvoir du prélat n'est pas sans limites : dans une large mesure, il le partage avec les dizains²⁹. Eux seuls signent les traités avec les princes étrangers, sans même en référer à l'évêque. D'autre part, les principales décisions de la Diète sont soumises au referendum des communes. Enfin, le pouvoir temporel de l'évêque rencontre un concurrent dangereux dans la personne du grand-baillif qui, chef commun de tous les dizains, est nommé pour deux ans par l'évêque, le Chapitre et les députés réunis. Il n'en reste pas moins qu'à l'époque d'Adrien I^{er}, d'importants souvenirs de la féodalité survivaient encore dans l'Etat épiscopal. Ainsi, le vidomnat de Sierre et de Sion, apanage de la famille de Chevron ; le vidomnat de Loèche, apanage de la famille Perrini-Rarogne ; celui de Martigny, que les de Montheys tenaient en fief de l'évêque. En revanche, c'est des sept dizains que les de Montheys étaient feudataires pour le vidomnat de Leytron. Quant à celui de Viège, on n'est pas certain qu'il existât encore. Plus importants que les vidomnats locaux étaient les grandes-châtellenies (ou majories) de Sion, Sierre et Loèche. Leurs titulaires étaient choisis librement par le peuple, de même que les grands-châtelains des autres dizains. L'évêque n'avait le droit que de les assermenter.

Outre ces quatre vidomnats, l'évêque pouvait inféoder librement les quatre grandes-châtellenies d'Anniviers, d'Hérens, d'Ayent et de Martigny, ainsi que la grande-majorie d'Ardon-Chamoson. C'est dans ces régions que la mense épiscopale possédait la plus grande partie de ses biens et de ses revenus³⁰.

De quels hommes l'évêque composa-t-il sa maison ? Son économiste et son grand-châtelain fut Henri Trübmann, de Zermatt, autrefois fidèle partisan de Schiner³¹ ; vers 1534, Adrien le remplaça par Jean Milès qui, en 1545 et 1546, est appelé vicaire de l'évêque, c'est-à-dire, sans doute, son vicaire général. Comme majordome (*magister domus, architriclinus*), il prit son neveu Jean Kalbermatter, de Sion. Un autre neveu, Antoine de Torrenté, ainsi

²⁹ Cf. Grégoire Ghika : *La fin de l'état corporatif en Valais et l'établissement de la souveraineté des dizains au XVII^e siècle* (Sion, 1947). Le notaire Megentschen, en 1537, appelle Adrien : *altus Princeps Patrie Vallesii* (arch. Léon de Riedmatten, Versailles).

³⁰ Arch. de l'Evêché, Sion. Pour le règne d'Adrien I^{er}, on ne trouve que la reconnaissance concernant les fiefs de Martigny et une liste des revenus provenant du dizain de Loèche.

³¹ Arch. bourgeoises de Sion, tir. 166, No 1. Document du 10 juin 1530. Trübmann y est appelé : *capellanus noster recuperator generalis*.

qu'Hans Niclas, de Steg, deviennent ses camériers. En 1532, il a pour secrétaire et chancelier au temporel, l'excellent Jean Kleinmann, de Brigue ; en 1535, Nicolas Nanseti ; en 1536, Richard Rudel, originaire de Franconie, et en 1540, Stephan de Cabanis, de Loèche. Dans ses dernières années, il remit cet emploi à son neveu Antoine Kalbermatter, de Sion.

Le docte Vaudois Jean Grand, chanoine de Sion et de Lausanne, fut son Official, de 1530 à 1544. Ce personnage prend parfois le titre de *judex generalis Vallesii et locumtenens*. Quant au chanoine Pierre Allet († 1538), il fut, dit-on, le bras droit de l'évêque dans les questions spirituelles.

La dignité de sénéchal (porteur de l'épée régaliennne) devint l'apanage de Nicolas de Chevron, vidomne de Sion. Comme grand-châtelain de Viège, l'évêque désigna son beau-frère, l'ancien grand-baillif Antoine Wyss, puis, après la mort de celui-ci, son neveu Philippe de Torrenté. Un autre neveu, Jean de Riedmatten, devint grand-châtelain de Martigny, après que Sion lui eût accordé le droit de bourgeoisie (le 19 juillet 1530). Il était en même temps grand-châtelain de la Vallée de Bagnes, mais tenait ce titre de l'abbé de St-Maurice, ami de l'évêque³². En revanche, parmi les grands-baillifs qui se succédaient sous le règne d'Adrien, nous ne trouvons aucun de ses neveux, pas même quelqu'un de sa parenté³³.

Adrien résida tour à tour au château de la Majorie, dans celui de Tourbillon, ou encore dans ceux de Naters ou de Loèche. Quant aux châteaux de la Soie, de Montorge et de la Bâtiaz (détruit en 1518), ils étaient près de tomber en ruines. L'évêque possédait encore, à Viège, sa maison particulière, où la Diète siégea en 1534 et en 1537.

IV

On aimerait savoir quels furent les actes de gouvernement d'Adrien, tant dans le domaine spirituel que temporel. Malheureusement, l'incendie qui, en 1788, détruisit la ville de Sion, a réduit en cendres les archives épiscopales : tout a disparu, même les minutes de la chancellerie et des secrétaires de l'évêché³⁴. Nous en sommes réduits à interroger quelques documents épars.

Adrien assumait bientôt la direction spirituelle de son diocèse, sans attendre la confirmation papale. Les circonstances lui en faisaient un impérieux devoir. Ainsi, peu avant le 3 avril 1531, il

³² Arch. bourgeoises de Sion, tir. 102, N° 194.

³³ Jodoc Kalbermatter, de Viège, qui fut grand-baillif en 1540 et en 1541, avait cependant épousé Anna Kalbermatter, nièce de l'évêque.

³⁴ Quelques documents écrits de la main de Nanseti, chancelier d'Adrien I^{er}, ont été conservés aux archives de Valère (Minutaire 205).

nomma l'abbé Rodolphe Zmüllachren, recteur de l'autel de la Ste-Trinité et de S. Charlemagne, en l'église d'Ernen³⁵. Mais tant qu'il n'était pas consacré, il ne pouvait exercer de fonctions pontificales proprement dites. Il restait même membre du Chapitre, où il conservait la dignité de grand-sacristain.

Poursuivant le cours des événements, nous trouvons, en 1529, le grand-baillif Antoine Venetz, auquel succéda Stephan Maxen, de St-Germain sur Rarogne, qui, comme l'évêque Adrien, avait eu à souffrir de la faction Supersaxo. En 1531, sans doute à cause de la peste, Adrien réside dans son château de Tourbillon³⁶. En automne, les troupes valaisannes, résolues à défendre la foi, partent au secours des cantons catholiques, sous les ordres du colonel Gilg Imahorn³⁷. Elles prennent part à la bataille du Gubel, d'où elles rapportent quelque butin. Pendant ce temps, le 9 octobre 1531, le chanoine Jean de Platéa, neveu de l'ancien évêque, abondamment pourvu de bénéfices, quittait le Chapitre et rentrait dans l'état laïque, mais sans cesser pour autant d'être un ami de l'Eglise.

L'évêque, qui attendait toujours sa confirmation de Rome, entreprit de patientes démarches auprès du cardinal Cesi. Le 8 décembre 1531, il écrit à son confident Imahorn que les bulles pontificales se trouvent à Milan et qu'il lui faudra payer une grosse somme pour les avoir. La nouvelle était prématurée. Adrien dut commencer par verser 1000 ducats au cardinal pour obtenir qu'il renonce à ses prétentions³⁸.

En 1532, on apprit que des troubles avaient surgi à Loèche et à Viège. Adrien pria Imahorn, grand-baillif depuis 1531, de se rendre à Viège pour enquêter sur ces incidents.

Le 15 mai 1532, le Pape Clément VII, qui n'avait cessé de se débattre dans d'inextricables affaires politiques, se décida à reconnaître Adrien de Riedmatten comme évêque de Sion³⁹. Au bout de quelques semaines, la confirmation papale, si longtemps attendue, arriva enfin dans la capitale valaisanne. Le 24 juin, Adrien renonça aux fonctions qu'il occupait dans le Chapitre. Celles-ci furent transférées aussitôt à l'ancien évêque Philippe de

³⁵ Arch. paroissiales d'Ernen, B I : Anno 1531 die 3. Aprilis in ecclesia parochiali S. Georgii... cum Rmus D. Adrianus... electus Sedunensis honorando domino Rudolpho... providerit de prebenda altaris....

³⁶ Arch. J. de Kalbermatten, livre C, pp. 152 et 162.

³⁷ Le 2 octobre 1531, Hans Zwahlen, de Fuxwilen près de Fiesch, fait à Munster le testament suivant : *transiturus ad extranea bella versus partes helveticas pro thuendo pro virili veram illibatam catholicam fidem adversus homines faventes et auctorem luterane secte et dissidie pravitatis dimicaturus, considerans incertos esse belli eventus*. Minute du notaire Thomas Schiner, arch. de l'Etat, I, 176.

³⁸ Arch. J. de Kalbermatten, *loc. cit.*

³⁹ Eubel : *Hierarchia catholica*, III, p. 314. Le 15 juin 1532, le Pape Clément VII félicite l'évêque Adrien du concours qu'il a apporté aux cantons catholiques (Copie dans les archives paroissiales de Zermatt).

Platéa. La bulle confirmative de Clément VII — document bien conservé — se trouve aujourd'hui chez le chef de la famille, M. Augustin de Riedmatten⁴⁰, à Sion. De même que l'acte d'élection d'Adrien, elle relève la noblesse de son origine. Le 21 juin 1532, dans l'église cathédrale de Lausanne, qui avait encore toute sa splendeur, Adrien reçut la consécration épiscopale des mains de Sébastien de Montfalcon, évêque de Lausanne. Celui-ci était assisté de Claude d'Estavayer, évêque de Belley, et de Pierre de Sarsino, suffragant de Camerino⁴¹. Non moins de 62 personnes, parmi les plus hauts dignitaires du Valais, s'étaient transportées à Lausanne pour accompagner leur évêque⁴². C'était, remarque Kleinmann, ceux qui avaient pris part à son élection.

Adrien s'empressa de prendre la direction complète de son diocèse. Ce fut, semble-t-il, au cours de l'automne, qu'il commença sa visite pastorale dans le Haut-Valais. Le 2 octobre, il est dans son château de Loèche, où Philippe Perrini, vidomme de ce dizain, se reconnaît feudataire de l'évêque. Le 28 octobre, Adrien est à la cure de Munster⁴³. Dans sa suite figurent les laïcs suivants : son secrétaire, Jean Kleinmann, et ses familiers, Hans Niclas et Antoine Hallabarter.

En décembre, nous le trouvons au château de Saxo, à Naters ; c'est de là que, le 9 décembre, il accorde à l'église de Fiesch le droit d'avoir des fonts baptismaux. L'un des premiers fruits de cette tournée épiscopale fut le décret du 20 novembre 1532 (pris à Naters ?), ordonnant aux membres du clergé de renvoyer leurs concubines, qui peuplaient les cures de leurs enfants⁴⁴. Cette injonction ne semble pas avoir eu beaucoup d'effet. On signale

⁴⁰ Décédé à Sion le 31 octobre 1948 (note du traducteur).

⁴¹ Ainsi nommé par Kleinmann, Arch. bourgeoises de Sion, tir. 88, No 28. Le nom de ce prélat apparaît aussi plusieurs fois sous la forme de *Farfeno* et correspond sans doute à Pierre *Farfeni*, évêque de Beyrouth, qui consacra l'osuaire de Naters le 22 janvier 1525. *BWG*, X, p. 184. — Cité encore sous les graphies *Farfein*, *Farseni*, *Farsin*, cet évêque était auxiliaire et vicaire-général à Genève, diocèse dont il fit la visite pastorale de 1516 à 1518 ; il était en même temps curé de Chindrieux dans le même diocèse. Cf. *Acad. Sales.*, XXVII, 190 ; Fleury : *Hist. de l'Eglise de Genève*, I, 341 ; Gonthier : *Œuvres complètes*, II, 190, III, 515 ; H. Naef : *Les origines de la Réforme à Genève*, I, 241. Il s'identifie sans doute avec Pierre *Farfa*, évêque de Beyrouth, mort en 1537 ; cf. C. Eubel : *Hierarchia Catholica Medii Aevi*, Munster, 1910, III, 147 ; *Annuaire Pontif. Cath.*, Paris, 1916, 373. Claude *Farfain* ou *Farsin*, né à Chindrieux, clerc du diocèse de Genève, † 1577, appartenait probablement à la même famille. Rebord et Gavard : *Dict. du Clergé séc. et rég. du dioc. de Genève-Annecy depuis 1535*, I, 322 (LDL).

⁴² D'après Stumpf, il n'y en aurait eu que 56. Kleinmann a sans doute compté aussi les chanoines.

⁴³ *Apud Consches in magna stupa domus cure in conspectu reverendissimi*. Arch. J. de Kalbermatten, livre B, p. 207.

⁴⁴ Arch. de Valère, No 710. D'après le manuscrit de Boccard, l'évêque adressa, en 1533, une lettre du même genre à l'abbé de St-Maurice, pour lutter contre le concubinage qui régnait aussi dans le clergé dépendant de l'Abbaye.

encore la présence de l'évêque au château de Naters, le 27 janvier 1533 ; il y est accompagné des hommes d'Etat Egidius et Antoine Venetz.

A la fin d'avril 1533, Adrien projetait de continuer sa visite pastorale dans les vallées de Viège, mais la peste éclata à Stalden, et le fit renoncer à son voyage⁴⁵. Le fléau était encore signalé en plusieurs autres endroits. Les affaires chômaient, chacun se souciant avant tout de sa propre sécurité. En 1532, la peste avait fait déjà deux victimes dans le vénérable Chapitre : les chanoines Pierre Furrer et Jean de Crista. Au cours de l'été et de l'automne 1533, trois autres chanoines les suivent dans la tombe : Charles de Lalex, Thomas Bilgerscher et Etienne de Preneriis. L'évêque et sa cour résident au château de Tourbillon, d'où la vue s'étend de Loèche à Martigny. L'air y était plus pur qu'en ville. C'est de Tourbillon qu'est datée une circulaire au clergé, du 4 octobre 1533 : « Pour détourner la peste, y est-il dit, les fidèles devraient plutôt faire l'aumône et mener une vie meilleure que de faire des processions, comme le conseillait certaine personne vivant dans la solitude⁴⁶. » Cette personne, qui n'est pas autrement désignée, est sans doute la sœur Cécile Bergmann, une solitaire d'une piété agitée qui, voulant imiter Nicolas de Flue, s'était retirée au Ranft et y rendait des oracles. Elle y mourut en 1560⁴⁷.

Au printemps 1534, la peste disparaît et l'évêque peut à nouveau se rendre dans le Haut-Valais. Le 1er et le 2 mai, il réunit la Diète à Viège, dans sa propre maison. Puis, il continue sa tournée pastorale dans les vallées de ce dizain. Le 9 mai, il est à Saas, où il autorise les habitants de Saas-Fee à construire une chapelle⁴⁸. Sa suite se compose de Pierre Allet, Jean Mercatoris (Kaufmann), curé de Viège, ainsi que de ses trois chapelains Henri Trübmann, Michel Camelli et Jean Miles. C'est là que nous trouvons pour la première fois ce personnage de Jean Miles qui, plus tard, combattit vigoureusement pour la défense de la foi catholique, devint abbé de St-Maurice et mourut en 1572.

C'est probablement la même année que l'évêque alla rendre visite à la ville de Sion. En tout cas, c'est le 26 juillet 1534 que les Sédunois approuvèrent les dispositions prises par leur évêque pour la construction d'une chapelle à l'Hôpital. En revanche, on

⁴⁵ Lettre de l'évêque à Egidius Imahorn, fin d'avril 1533. Copie dans les arch. de J. de Kalbermatten, livre C, p. 152.

⁴⁶ Arch. bourgeoises de Sion, tiroir 60, N° 1. *Ex arce nostra Turbillonis*.

⁴⁷ Au sujet de Cécile Bergmann, voir l'ouvrage de Robert Durrer : *Bruder Klaus*, II, pp. 731 et 741.

⁴⁸ Le document original se trouve aux archives communales de Saas-Fee, D 1. Cette année-là, l'évêque rencontra Thomas Platter à Gasen (St-Nicolas). Celui-ci fait mention de cette rencontre dans son autobiographie et indique que l'évêque était accompagné du grand-baillif Venetz et de trois chanoines.

Chronique de J. Stumpf

1548



Frontispice de la carte du Valais
aux armes d'Adrien 1^{er} de Riedmatten



Armes d'Adrien 1^{er} de Riedmatten
écartelées avec les anciennes armes de l'Evêché de Sion

ignore quand Adrien alla visiter les bailliages du Bas-Valais⁴⁹. En 1535, on se préoccupe surtout des troubles qui, à l'ouest du pays, paraissent menaçants. En Valais, on commence des préparatifs et l'on fait inspecter des troupes.

A la même époque, une nouvelle, venue de Conches, traversa le Valais et fit sensation. Marguerite im Winkelried, l'épouse de l'honorable Jean Gon, venait de mourir à Munster, mais avant de trépasser, elle avait déclaré que son fils Pierre, que l'on croyait issu de Jean Gon, était le propre fils du prince-évêque régnant, Adrien de Riedmatten⁵⁰. L'évêque dut être péniblement affecté par cette brusque révélation ; mais il ne la contesta pas. Pierre Gon s'appela désormais Pierre de Riedmatten et dut restituer ce qu'il avait reçu dans l'héritage de son père putatif. Pour venir à son aide, Adrien lui remit une somme importante⁵¹. Dans la suite, il témoigna de l'affection aux enfants de son fils.

Un crime sensationnel marqua la fin de l'année 1533. Dans sa résidence de Valère, le chanoine Jean Braseti fut trouvé étranglé dans son lit. C'était le 15 décembre, pendant une séance de la Diète. Ce vieillard était chanoine depuis 1489 et grand-chantre de la cathédrale depuis 1505. On ne put découvrir le mobile de ce crime odieux.

Au début de 1536, comme Berne et Fribourg avaient envahi les possessions savoyardes autour du Léman, les troupes valaisannes, commandées par le colonel Jodoc Kalbermatter, occupèrent à leur tour Monthey, Evian, les vallées d'Abondance et de St-Jean d'Aulph. En février, les habitants de ces régions faisaient leur soumission à l'évêque et aux dizains.

Le but de cette conquête était officiellement de protéger des populations catholiques contre les mesures religieuses prises par les Bernois. Ainsi, dans un acte du 19 mars 1564, l'évêque Jean Jordan, successeur d'Adrien I^{er}, se désigne lui-même en ces termes : *Sancti Romani Imperii princeps et Chablaisii usque ad aquam Dranciae Sabaudiae ducali Excellentia concedente Fidei Christianae protector et dominus*⁵². Il n'est pas sûr que l'évêque de Riedmatten se soit aussi paré de ce titre pompeux.

Le 18 octobre 1537, l'évêque, suivi du grand-baillif Jean Zentriegen et des députés des dizains, se rend à l'Abbaye de St-Mau-

⁴⁹ D'après le manuscrit de Boccard, l'évêque serait à Conthey le 29 septembre, à Martigny le 3 octobre et à Saillon le 14 octobre 1529 ; il visite Leytron le 5 août 1533. Le 29 novembre 1536, il se rend à Vionnaz (arch. J. de Kalbermatter, livre C, p. 118).

⁵⁰ Notice du recteur Jean-Jacques de Riedmatten († 1726). Livre B, arch. J. de Kalbermatter.

⁵¹ Arch. Léon de Riedmatten, Versailles. Document du 26 février 1536. Pierre de Riedmatten remet à son beau-frère 200 livres, pour la part qu'il avait reçue à tort dans l'héritage de Jean Gon. Notaire J. Molitoris.

⁵² Arch. de Torrenté, *Liber Generalia*, fo 135.

rice et y accorde aux gens de St-Jean d'Aulph le droit de tenir un marché annuel le premier août et un marché hebdomadaire le mardi. Selon la coutume, ces pays occupés, dont une partie seulement relevait de l'évêque de Sion, furent partagés en trois bailliages : celui de Monthey, celui d'Evian et celui de St-Jean d'Aulph. Bientôt cependant, les dizains y établirent des gouverneurs qui restreignirent à l'extrême les pouvoirs de l'évêque ⁵³.

V

La deuxième guerre de Cappel avait trouvé le Valais unanime dans la défense de la foi. Mais les doctrines réformées ne cessaient de s'étendre : après avoir envahi successivement Berne, Bâle, Zurich, et plus tard Genève, elles avaient trouvé des adhérents jusque dans le diocèse de Sion. L'extension que prit ce mouvement, la lutte que menèrent contre lui l'évêque Adrien I^{er} et son successeur Jean Jordan, sont abondamment décrites dans l'ouvrage de Mario Possa, paru il y a quelques années. Il nous suffira donc d'en parler brièvement. En mai 1531, le chapelain Hans Vyche est traduit en justice sous l'inculpation d'avoir adhéré aux idées nouvelles. Au printemps 1536, sur l'ordre de la Diète, plusieurs enquêtes sont ouvertes contre des personnes accusées, notamment, d'avoir violé les préceptes du Carême ou blasphémé contre le Saint Sacrement de l'autel. De fait, à la Diète de mai 1536, trois personnes de Viège et de Brigerbad furent sévèrement punies. En même temps, Etienne de Riedmatten, neveu de l'évêque, qui, dans l'église inférieure de Viège, avait maltraité le chapelain Pierre Kaufmann, dut faire amende honorable en présence de la Diète et de l'évêque indigné. On ignore ce que devint cet Etienne ⁵⁴. A ce même moment, plusieurs hommes politiques sont soupçonnés de sympathiser avec les novateurs. D'après Possa, ce sont notamment l'ancien grand-baillif Simon In-Albon, et Pierre Owlig, banneret de Viège, qui tenait une auberge dans la station, alors florissante, de Brigerbad.

En 1536, un incendie ravagea le château de la Majorie, résidence habituelle de l'évêque. On le reconstruisit d'une façon heureuse, au cours des années suivantes : l'architecte Ulrich Rufiner en fit une demeure plus belle et plus agréable que la précédente. Et si la Diète du 14 novembre 1537 se réunit encore une fois à

⁵³ En 1547, le gouverneur de Monthey Egidius Bantmatter se désigne lui-même en ces termes : *Gubernator Montheoly, Vallis Illiaci... Portus Vallesii pro Dno Nostro Adriano de Riedmatten... magnificisque Dnis ballivo et oratoribus septem Desenorum ipsius terre Vallesii dictorum locorum dominis*. En 1586, le gouverneur Michel Owlig ne porte plus que le titre suivant : *Gubernator Montheoly, Vallis Illiacae, etc... pro illustribus ac magnificis Dnis nostris Inclite Patrie Vallesii dictorum locorum Dominis*. Documents à Paris.

⁵⁴ Le testament d'Adrien I^{er} ne le mentionne pas.

Viège, dans la maison d'Adrien de Riedmatten, ce fut sans doute à cause de ces travaux⁵⁵. Le 8 août, l'évêque siège à Martigny, où Juliana Patrici, veuve du grand-baillif Jean Werra, vient lui prêter serment de fidélité. La cérémonie eut lieu dans le jardin de cette noble dame. L'évêque y était accompagné de Barthélemy Sostionis, abbé de St-Maurice, de Pierre Allet, doyen du Chapitre de Sion, d'Henri Kalbermatter, chanoine de Sion et prieur commendataire de St-Pierre de Clages, et de Jean Jordan, prieur de Martigny.

Au début de 1538, Jean Kalbermatter, neveu et majordome d'Adrien, fut nommé gouverneur de St-Maurice. L'évêque le remplaça comme majordome par Jean de Platéa, de Sion, qui, après avoir été chanoine, official, curé d'Ardon et prieur de Lens, finit par revenir à l'état laïque et même par se marier.

Philippe de Platéa, prédécesseur d'Adrien I^{er}, mourut le 22 avril 1538. Il fut enseveli au milieu du chœur de la cathédrale, dans le caveau de la famille de Silenen. On montre encore aujourd'hui, dans la maison de Lavallaz⁵⁶, à Sion, un double fauteuil en bois sculpté, portant les armes des deux familles, de Riedmatten et de Platéa. On raconte que les deux évêques y siégeaient ensemble lorsqu'ils présidaient la Diète tous deux en même temps⁵⁷.

Quels sentiments Adrien I^{er} éprouva-t-il envers la nouvelle doctrine ? Que dut-il penser en la voyant pénétrer et s'établir dans toute la Suisse centrale, et jusque dans les villes épiscopales de Lausanne et de Genève ? Nous donnerions beaucoup pour le savoir. Comme Bâle, Coire et Constance avaient suivi le même courant, Sion restait en Suisse la seule ville épiscopale qui n'eût pas embrassé la Réforme. L'idée que son diocèse pourrait bien y passer à son tour semble avoir hanté l'esprit d'Adrien I^{er}, et peut-être pensait-il que l'ancienne croyance n'avait plus beaucoup de chances de se maintenir. L'entretien qu'il eut, en 1538, avec Thomas Platter, témoigne de cette préoccupation, si toutefois les paroles de l'évêque sont exactement rapportées par son interlocuteur⁵⁸.

⁵⁵ Arch. bourgeoises de Sion, décision de la Diète. Le 14 novembre 1538, c'est de nouveau au château de la Majorie que François de Montheys prête serment de fidélité pour son fief de Martigny. Arch. de l'évêché, Sion, 206-164.

⁵⁶ Plus connue sous le nom de maison Supersaxo (note du traducteur).

⁵⁷ Imesch, *BWG*, VI, p. 110. Depuis la fin de 1529, la présence de Philippe de Platéa n'est plus mentionnée dans les recès. Peut-être ce fauteuil a-t-il appartenu au neveu d'Adrien I^{er}, Jean de Riedmatten, qui épousa, en 1547, Françoise de Platéa. Vu leur proche degré de parenté, l'évêque, en sa qualité de commissaire du Pape, leur accorda une dispense (13 juillet 1547). Arch. L. de Riedmatten.

⁵⁸ Possa, *op. cit.*, p. 41 : « Il n'y a rien à craindre de l'évêque. S'il devait prendre une décision, son attitude dépendrait de celle du peuple. » Lettre de Platter du 12 juin 1538 à Henri Bullinger. Le maître d'école bâlois, qui menait une résistance équivoque, jugeait avec trop d'optimisme la situation des réformés et leurs chances de succès en Valais.

Les documents nous manquent pour établir quelles mesures particulières l'évêque entreprit pour défendre la foi. Qu'il ait choisi l'excellent Jean Miles pour collaborateur intime, cela montre bien qu'il restait attaché au catholicisme, et l'on peut bien se demander si l'évêque et ses collaborateurs ne furent pas plutôt les victimes d'événements antérieurs que les responsables de certaines défaillances. Au cours de leurs luttes politiques, Schiner et Silenen avaient sacrifié le soin de leur Eglise à leur insatiable ambition. Adrien et ses successeurs en subirent longtemps les conséquences. On comprend mieux dès lors qu'aimant la paix par-dessus tout, l'évêque ait parfois manqué d'énergie ; il lui était resté quelque chose de l'extrême prudence qu'il avait acquise sous le cardinal Schiner.

En mars 1539, des procès dits « d'inquisition » furent introduits à Ayent et à Grimisuat pour magie et sorcellerie. L'évêque en confia l'instruction à deux hommes de loi, Martin Kuntschen et Claude de Vinea. On ne sait si cette procédure visait les partisans de la Réforme. Le rôle de *Inquisitor fidei catholicae* est tenu par Claude Chapuisi, carme du couvent de Géronde, qui, plus tard, fut chanoine et prédicateur dans la cathédrale de Sion († 1565). A Arbaz, une nommée Jeanne Warniez, soumise à un interrogatoire, avoua être allée à une réunion de sorcières et y avoir honteusement profané la Sainte Eucharistie qu'elle avait reçue en faisant ses Pâques⁵⁹.

Adrien ne faisait-il que sacrifier à la hantise de sorcellerie qui régnait à l'époque ? C'est possible, mais, ce qui est plus important pour la défense de la foi, il renouvela à Sion, en octobre 1539, le pacte d'alliance conclu dix ans plus tôt avec les cantons catholiques.

Selon toute vraisemblance, plusieurs religieux avaient dû quitter les pays réformés pour chercher un asile dans le diocèse de Sion. Ainsi, par exemple, les moines qui, en 1555, sous l'évêque Jordan, s'étaient établis à Sion⁶⁰. De même, le savant Dr Pierre Fabri, chanoine de Lausanne, qui, en 1536, avait fui devant les Bernois pour se réfugier à Evian. Adrien I^{er} l'accueillit et le fit entrer au Chapitre de Sion. Il devait mourir l'année suivante⁶¹.

Nous ignorons quelle fut l'activité de l'évêque pendant l'année 1540. Nous savons seulement que, dans le cours de l'été, il se rendit à Loèche-les-Bains et, le 29 juillet, au château de Naters. A Loèche, comme les bourgeois projetaient de construire un nouvel

⁵⁹ Arch. de Torrenté, Collectanea VI, 149.

⁶⁰ Arch. bourgeoises, Sion : *In domo heredum Guillelmi Kalbermatter juxta Sustam morantur Monachos* [!] *seu Monache cum earum ancilla*.

⁶¹ Arch. de Valère, *Calendale*. Il fut nommé chanoine en remplacement de Mercator, ancien curé de Viège, décédé.

Au sujet de Pierre Fabri, voir Maxime Reymond : *Les dignitaires de l'Eglise de Notre-Dame de Lausanne*, p. 329.

hôtel de ville, Adrien, pour leur faciliter la tâche, leur abandonna une tour ruinée sise au levant du château épiscopal. L'architecte Rufiner sut fort bien tirer parti de cette ruine et en fit l'imposant édifice qu'on admire encore aujourd'hui.

Un différend ayant éclaté entre Jean, neveu de l'évêque, et Antoine Kalbermatter, d'une part, et, d'autre part, leur beau-frère Jodoc Kalbermatter, de Viège, alors grand-baillif (1540-1541), l'évêque, aidé des hommes d'Etat Jean Zentriegen, Pierre Owlig et Antoine Venetz, réussit à aplanir le conflit (3 juin 1541).

En 1542, l'affaire du curé Wuillenci, de Vex, incident insignifiant en lui-même, permit à l'évêque d'affirmer sa force en face de la puissance bernoise. La même année, l'évêque et la Diète chargèrent Gilg Frily et Hans Kleinmann d'enquêter contre les « luthériens ». Les procès-verbaux de ces enquêtes ne nous sont pas parvenus. Elles durent avoir bien peu d'effet puisque à Sion, sous les yeux même de l'évêque, des personnages considérés comme Thomas von Schalen et Georges Supersaxo continuaient à envoyer leurs fils dans les écoles réformées de Berne et de Bâle⁶².

En 1545, quelques néophytes de Sion et de Loèche se montrent particulièrement remuants ; ils répètent qu'après la mort d'Adrien I^{er}, il n'y aura plus d'évêque de Sion. Les catholiques des cantons primitifs sont inquiets de ce qui se passe en Valais. Ils voient en l'évêque de Sion « un bon vieux prince, animé sans doute des meilleures intentions, mais trop faible envers son entourage ».

En novembre, une délégation des Cantons Catholiques se rend en Valais où elle attire l'attention de l'évêque et des députés sur les derniers événements. La Diète, au cours de sa session de décembre, se résoud à prendre une décision : avant Pâques, les parents devront rappeler tous ceux de leurs enfants qui fréquentent des écoles protestantes, « sous peine de perdre la faveur de son Altesse princière ainsi que de la République ». Les livres luthériens et les discours contre la foi sont interdits sous peine d'amende.

Le 11 mai 1546, le Pape Paul III invita l'évêque de Sion à assister au Concile de Trente. L'évêque n'y alla pas et ne s'y fit pas représenter. Il reçut néanmoins un exemplaire des décrets pris au cours de la première session.

En 1544, le Zurichois Stumpf fait un voyage en Valais. Il y séjourne, se rend à la cour épiscopale et recueille de précieux renseignements pour sa célèbre Chronique. La reconstruction de la Majorie rencontre son approbation. Il fait l'éloge de l'évêque, qu'il dépeint comme un homme intelligent, de belle prestance, affable et accueillant pour le pauvre comme pour le riche : père de la patrie, il rend lui-même la justice ; son gouvernement est pacifi-

⁶² Possa, *op. cit.*, p. 52. Arch. de Lavallaz.

que ; la pompe de sa cour modérée⁶³. Le chroniqueur protestant, dont l'ouvrage parut encore du vivant d'Adrien I^{er}, ne ménage pas ses louanges à l'égard du prince-évêque de Sion.

Entre-temps, ce prélat était devenu un vieillard. Tous ses compagnons des anciennes luttes politiques avaient disparu : des Schiner, des Werra, Clawoz, Maxen, Zentrieggen ; des Supersaxo, Fidginer, Metzilten, Zlowinen, lui seul avait survécu. Le printemps 1545 vit mourir à leur tour Pierre Owlig, le brillant grand-baillif, qui désigna l'évêque comme son exécuteur testamentaire, ainsi qu'Antoine de Torrenté, neveu et camérier d'Adrien I^{er}. L'évêque fait bien figure de patriarche quand nous le voyons, dans ses derniers jours, s'occuper de sa famille et marier ses petits neveux, ses petits-enfants et les membres de sa parenté.

Ce fut d'abord le mariage de Philippe de Torrenté avec Marguerite de Petra, petite-fille du grand-baillif Antoine Albi, celui-ci beau-frère d'Adrien I^{er}. Le 7 mars 1542, au château de la Majorie, il célébra le mariage d'une petite-nièce, Marie Fabri, fille de Dionys, qui appartenait à une famille très considérée de l'Entremont. Le fiancé, Antoine Gerwer, de Brigue, était le petit-fils du célèbre condottiere du même nom. Assistaient à la cérémonie, outre l'évêque, l'abbé de St-Maurice Barthélemy Sostionis, les anciens grands-baillifs Pierre Owlig et Jodoc Kalbermatter, et plusieurs personnalités de Brigue. Un second mariage fut célébré, probablement le même jour : celui d'une autre petite-nièce de l'évêque, Antoinette Fabri, avec le fils du grand-baillif Owlig.

Peu après, à une date que nous ignorons, ce fut le mariage de Christine de Riedmatten, petite-fille de l'évêque, avec Jean Roten, membre d'une famille dirigeante du dizain de Rarogne. Cette fête de famille fut sans doute célébrée dans l'une des résidences épiscopales. Le contrat de mariage mentionne un cadeau de 200 livres mauricoises que l'évêque fit à la mariée⁶⁴. Ainsi, de tous côtés, l'évêque Adrien s'efforçait de consolider la position de sa famille.

En 1545, sans égard pour son grand âge, l'évêque fait pour la deuxième fois la tournée de son diocèse. Nous ne savons pas exactement quelles furent les étapes de cette visite pastorale. Le 6 octobre 1545, nous le trouvons à Munster avec son vicaire général, Jean Miles. Il y accorde une indulgence aux généreux bienfaiteurs de la chapelle d'Obergesteln⁶⁵. Le 11 octobre, sa présence est notée à la cure de Naters. La corporation des rouliers de Brigue y reçoit en fief les droits de péages locaux, mais doit assumer la charge d'entretenir la grand-route, depuis le Laquinbach, près

⁶³ Stumpf, Livre XI, f. 359. *BWG*, VI, 268.

⁶⁴ Mention en est faite dans le testament d'Adrien I^{er}.

⁶⁵ Ce document se trouve aux archives paroissiales d'Obergesteln, D 3. Il est signé : *Jo Miles, vic. G.* et contient la mention : *datas in parochiali ecclesia beate Marie Monasterii die lune que fuit sexta octobris anno millesimo quingentesimo quadragesimo quinto tempore visitationis nostre secunde.*

du Simplon, jusqu'au Tennfuren, près de Tourtemagne. La même année, l'évêque consacre à Loèche l'autel de St-Michel.

Au printemps suivant, il consacre dans la cathédrale de Sion les trois autels de St-Jacques, St-Laurent et St-André (4 avril 1546)⁶⁶. On ne sait s'il consacra aussi la cathédrale elle-même. D'autre part, il acquiert, pour 6.000 florins, les orgues qui, jusqu'à l'introduction de la Réforme, avaient embelli la cathédrale de Lausanne.

En 1547, il assiste, pour la dernière fois, à la Diète de Noël. Le Viégeois Pierre Summermatter est appelé à succéder à Pierre Stockalper dans les fonctions de grand-baillif.

La santé de l'évêque décline. Il semble que de plus en plus Jean Miles soit son confident et son coadjuteur. Il l'appelle tantôt son sacristain, tantôt son vicaire général. Jean Miles jouit en outre du riche bénéfice de la paroisse de St-Léonard. A la demande de l'évêque, Sion lui accorde le droit de bourgeoisie, mais non sans quelques restrictions (9 janvier 1548). Dans ses dernières années, Adrien aliéna quelques-uns des revenus appartenant à la mense épiscopale. Ainsi, pour le prix de 1900 livres, il remet aux paroissiens d'Ernen les redevances que l'évêché possédait dans cette localité. Avec le prix de vente, il rachète les droits de dime de Loèche et, à Vercorin, la suzeraineté et les revenus de la famille de Chevron⁶⁷. Le 8 février 1548, avec l'approbation du Chapitre, il cède aux gens de Binn les redevances qu'il possédait dans cette vallée. Le 1er mars enfin, il vend au grand-baillif Martin Clausen un cens qui avait appartenu à la dime de Belwald.

Peu après l'évêque tombe malade et ce fut bientôt l'agonie. Il envisage avec calme sa fin prochaine. D'avance, il prépare les fonds nécessaires pour ses funérailles. Le 16 mars, au château de la Majorie, en présence du grand-baillif Summermatter et de François de Bertherinis, grand-châtelain d'Ayent, il fait dresser son testament⁶⁸. Songeant à son grand âge et à la gravité de sa maladie, il recommande son âme à son Créateur, à Jésus-Christ notre Sauveur, à la Sainte Mère de Dieu et aux Saints Patrons du Valais, S. Théodule, S. Maurice et Ste Catherine.

Il spécifie que douze pauvres assisteront à ses obsèques, vêtus de longs habits blancs. Chacun d'eux portera un cierge de deux

⁶⁶ Notice sur la cathédrale de Sion, par le chanoine Hyacinthe Carraux, aux archives de l'Etat de Fribourg. Un document du 4 avril 1546, signé par Jean Miles, a été retrouvé en 1948 dans une armoire, à la cathédrale de Sion (communication du Rd chanoine Beck).

⁶⁷ Testament d'Adrien I^{er}. Le 7 janvier 1547, le Chapitre approuva la vente de la *taillia Aragnensis* (Arch. de Valère).

⁶⁸ L'original, dressé par le notaire Jérôme Welschen (*Valsenus*) est aujourd'hui en possession de M. Léon de Riedmatten, à Versailles. La signature d'Adrien est de la main de Valsenus. Une copie se trouve aux Archives de Valère.

livres. Huit femmes devront faire aux autels une offrande composée de cierges et de pain. L'office des morts sera chanté par douze ecclésiastiques. Pour satisfaire à l'usage dit de *capella*, il donne à la cathédrale deux dalmatiques et une chasuble en soie bleue. Plusieurs objets du culte sont attribués au Chapitre : une mitre de grand prix et une mitre ordinaire ; un instrument de paix doré, un agnus Dei avec une croix dorée, des sandales de soie, des gants et cinq anneaux dorés ; de plus, deux grands tapis d'autel, le tapis du trône épiscopal, un Pontifical et un calice qui se trouvaient dans sa chapelle ; enfin, les deux cuirasses et l'épée dorée exécutée autrefois pour Jodoc de Silenen. Jean Miles et le chapelain Pierre Viandi reçoivent des vêtements noirs. A Antoine Kalbermatter, son neveu et son secrétaire, il lègue un jardin sis derrière la Majorie, tandis qu'à son frère Jean qui, avec le chanoine Pierre Allet, est désigné comme exécuteur testamentaire, il donne une grande coupe d'argent. Il lègue enfin à son neveu Jean de Riedmatten sa loupe (*lapidem nostrum oculorum*) ainsi qu'une petite coupe en argent. Quant à ses autres neveux et nièces, ils sont simplement passés sous silence.

Ce qu'il y a de plus curieux dans ce testament, ce sont les dispositions par lesquelles l'évêque ne laisse aux enfants de Pierre, son fils naturel, que le tiers de sa fortune, pour instituer comme héritier universel un enfant mineur, Jean Roten, le fils de sa petite-fille Christine. Que s'est-il passé autour de son lit de mort pour qu'il soit allé jusque-là ?

Le lendemain, 17 mars, après que sa main mourante eût signé ce testament, qui devait plus tard allumer de violentes querelles, Adrien I^{er} mourut. Conformément à ses dernières volontés, sa dépouille mortelle fut ensevelie dans la cathédrale de Sion, devant le maître-autel. Ce caveau, où son successeur Jean Jordan devait être enterré à son tour, fut restauré en 1830, puis détruit en 1947. Nul ne sait aujourd'hui où reposent les cendres de l'évêque Adrien I^{er} et celles des cinq autres évêques de Riedmatten⁶⁹.

⁶⁹ *Note du traducteur.* — Cette remarque un peu sévère appelle une rectification. C'est bien avant 1947 que l'ancien caveau des évêques a cessé d'exister. Celui-ci formait autrefois une crypte assez vaste, construite sous le chœur. Après l'incendie de 1788, cette crypte s'effondra. En 1830, on rétablit un simple caveau (Gremaud). En 1946, lorsqu'on entreprit d'agrandir la cathédrale, on ouvrit la dalle qui, dans l'ancien chœur, fermait ce caveau. On n'y trouva que deux cercueils plombés, ceux des deux derniers évêques, Mgr Jardinier et Mgr Abbet, ainsi qu'un grand coffre en sapin, en assez mauvais état, où divers ossements étaient entassés, avec quelques plaques ou débris de plaques en métal. On put y déchiffrer les noms de cinq évêques : Mgrs Joseph-François-Xavier et Pierre-Joseph de Preux, Fabien Roten, Joseph-Antoine Blatter et Augustin Zen-Ruffinen. Le coffre contenait les restes de sept évêques, sans doute ceux dont on a retrouvé les noms et les deux qui les ont immédiatement précédés : François-Frédéric Ambuel (1760-1780) et François-Melchior Zen-Ruffinen (1780-1790). A noter que pour l'évêque Blatter, seul le corps se trouvait dans ce coffre ; la tête avait été conservée séparément dans la famille

L'imagination populaire n'en fut pas moins féconde pour tresser des légendes autour de son évêque. D'après un recès de juillet 1548, certaines personnes racontaient ce qui suit : aussitôt après la mort d'Adrien, son esprit s'envola à Rome (*gan Rom g'fahren*) et ne laissa point de repos au Saint-Père que celui-ci ne soit parvenu à le conjurer. Alors, l'esprit lui révéla qu'il était l'âme du défunt évêque de Sion, et que trois choses l'empêchaient de trouver la paix : la première, c'est qu'il avait marié deux personnes qui étaient trop proches parentes ; la seconde, qu'il n'avait pas traité les luthériens avec une énergie suffisante ; la troisième, qu'il avait ruiné à dessein l'entreprise des sources de sel de Combiola, dans le val d'Hérens⁷⁰. C'est pourquoi, poursuit cette légende macabre, le Pape avait écrit au grand-baillif Summermatter pour lui dire d'exhumer la dépouille d'Adrien I^{er}. On ouvrit donc le sépulcre de l'évêque et l'on trouva son cadavre baigné dans son sang et gisant la face contre terre. Alors, on coupa son corps en quatre morceaux, et l'on s'aperçut que deux seulement reposaient en terre bénite ; les deux autres se trouvaient en terre profane. La parenté de l'évêque dut élever d'énergiques protestations contre ces fables absurdes.

Le destin de la famille de Riedmatten fut bien remarquable. Peu après que Jean, neveu de l'évêque, se fut établi à Sion, la branche de Viège s'éteignit. La descendance de Jean se maintint à Sion jusqu'à la fin du XVII^e siècle. Quelques membres de ce rameau sympathisèrent avec la Réforme ; telle la nièce d'Adrien I^{er}, Barbara de Riedmatten, qui épousa Georges de Prato, à Sion, et dont le testament, daté du 29 février 1576, a été conservé⁷¹.

En revanche, Pierre, le fils naturel d'Adrien, se fixa dans le dizain de Conches où il eut une nombreuse postérité. Cette famille devint puissante et donna au pays plusieurs évêques, des chanoines et des hommes d'Etat qui, aux XVI^e et XVII^e siècles, marquèrent leur empreinte dans l'histoire du Valais ; son blason décore encore de nombreux monuments.

de Chastonay qui la fit rapporter lors de l'ouverture du caveau. On la rendit au corps auquel elle appartenait.

Les ossements contenus dans ce coffre furent déposés dans le caveau des chanoines, vers le sommet de la nef.

Quant aux restes de l'évêque Adrien I^{er} et de ses successeurs jusqu'à 1760, ils ont dû rester enfouis dans la crypte effondrée. Il faut donc admettre que tous les évêques de Sion qui ont été ensevelis dans la cathédrale y reposent encore aujourd'hui.

(Renseignements obligeamment communiqués par le Rd Chanoine Beck et par M. Etienne de Kalbermatten, architecte, à Sion.)

⁷⁰ On ne songeait pas alors à lui reprocher son fils naturel ! (note du trad.)

⁷¹ Arch. de Torrenté.

VI

Les portraits traditionnels d'Adrien I^{er} nous montrent un homme dans la force de l'âge. Il est représenté de profil, le visage tourné vers la gauche, le nez un peu long et légèrement busqué, la chevelure abondante, l'expression affable, paisible et douce. Les meilleurs exemplaires se trouvent à Sion, l'un chez M. Louis de Riedmatten⁷², l'autre chez M. Hildebrand de Roten⁷³. Ces deux portraits ne remontent pas au delà du XVII^e siècle. Le premier paraît se rapprocher davantage de l'original, qui a disparu. D'autres exemplaires se trouvent chez M. Augustin de Riedmatten, au couvent des Capucins et au palais épiscopal, à Sion. Ils paraissent tous dater du XVIII^e ou du XIX^e siècle. Adrien de Riedmatten et Philippe de Platéa avaient renoncé à graver leur effigie sur les monnaies, comme l'avaient fait Jost de Silenen et Mathieu Schiner.

C'est sans doute l'évêque vieillissant qui, dans les dernières années de son règne, a inspiré ce S. Théodule en bois qu'on voyait à Eischoll⁷⁴. Cette statue montre un vieillard désabusé, résigné, las de gouverner et de pontifier, et portant avec peine sa lourde mitre épiscopale. C'est ainsi qu'on peut se représenter Adrien I^{er} dans ses dernières années.

De tous les monuments et édifices qu'il fit bâtir, peu de chose nous est resté. On lui doit le château de la Majorie, à Sion, qui faisait l'admiration de Stumpf, et qui, en 1788, devint la proie des flammes. Ce qui en resta servit longtemps de caserne⁷⁵. On y remarque en plusieurs endroits les armes de l'évêque, notamment dans l'embrasure des fenêtres, où elles sont parfois accouplées avec celles des Platéa, la famille maternelle de l'évêque. La cheminée monumentale de 1539, surmontée du blason d'Adrien I^{er}, qui décore la grande salle supérieure, est particulièrement imposante⁷⁶.

L'évêque fit aussi restaurer le château de Loèche, comme l'attestait, dans la grande salle, une colonne de bois portant ses armes

⁷² Le portrait est peint sur un fond d'or. L'évêque porte un camail brun. Une reproduction de ce portrait a été publiée par le chanoine Grenat dans son *Histoire moderne du Valais*. Nous en reproduisons ici une nouvelle photographie prise sur le portrait lui-même (note du trad.)

⁷³ Restauré en 1946 par M. Henri Boissonnas, qui remplaça le camail vert par un bleu.

⁷⁴ Jusqu'en 1860, cette statue ornait la chapelle de St-Théodule, à Breitmatt sur Eischoll. Elle est devenue propriété privée.

⁷⁵ Ce château est aujourd'hui heureusement restauré. La caserne a cédé la place à un musée d'art valaisan (note du trad.)

⁷⁶ Au sujet du château de la Majorie, voir Riggenbach : *Meister Ulrich Ruffinen*, et Albert Wolff, dans *Vallesia*, I, pp. 81 et ss. Reproductions dans *La Maison bourgeoise en Suisse*, XXXII, planche 34.

avec la date de 1532⁷⁷. A Naters, dans le château de Saxo, qu'on a malheureusement dévasté sous prétexte de le moderniser, on montrait, jusqu'à la fin de 1926, une petite tour portant le blason d'Adrien et celui de son successeur Jean Jordan. Ces deux blasons sont d'une facture assez rigide.

Les armes d'Adrien figurent encore sur un grand vitrail daté de 1539, qu'on a retrouvé, en 1915, chez un particulier de Lucerne. Peut-être est-ce un cadeau que l'évêque lui-même avait fait, hors du pays⁷⁸ ?

Du précieux mobilier qui décorait les appartements de l'évêque, dans son château de la Majorie, rien n'a été sauvé⁷⁹. Une magnifique coupe avec sept gobelets d'argent, ainsi que le grand sceau d'argent du cardinal Schiner, objets figurant dans la succession d'Adrien I^{er}, furent détruits déjà en 1574. Le gouverneur Jean Roten, héritier de l'évêque, les fit fondre pour en confectionner douze gobelets armoriés, aux blasons des Riedmatten et des Roten. Quant à la crédence gothique portant les armes de Riedmatten, et se trouvant aujourd'hui au musée de Dijon, on n'est pas sûr qu'elle provienne d'Adrien I^{er}.

La riche floraison d'art religieux que nous constatons au début du XVI^e siècle durait encore sous son règne, mais peu de chose en a été conservé. C'est sous Adrien I^{er} que furent construits le chœur et le clocher de St-Maurice-de-Lagues, de même que ceux de Lens (1533-37), œuvres d'Ulrich Rufiner. De même la voûte qui surmonte la travée occidentale de la nef, dans l'église de Loèche ; de même encore le tabernacle de l'église de Saas-Grund, qui sert aujourd'hui de fonts baptismaux. Des constructions qui subsistent, la plus importante reste sans contredit le chœur de Notre-Dame de Glis (1539). Les croisées d'ogive sont timbrées des armes des notables de Brigue, de celles de l'évêque Adrien I^{er}, et du grand-baillif Pierre Owliq. Le tabernacle est déjà de style Renaissance. Ce fut sous la direction du même Ulrich Rufiner que la paroisse de Moerel, en 1547, construisit une nouvelle nef, de style gothique, avec des sculptures sur pierre au portail et aux clefs de voûte⁸⁰. La deuxième visite pastorale que l'évêque fit aux paroissiens de Moerel avait sans doute stimulé leur zèle.

⁷⁷ D'après une obligeante communication du Rd Curé Schaller, de Loèche, cette colonne se trouve aujourd'hui dans la « Spritzenhaus ».

⁷⁸ Reproduit et décrit dans la revue *Anzeiger für schw. Altertumskunde*, 1915, p. 328.

⁷⁹ D'après Robert Durrer, une petite coupe en argent qu'on a retrouvée à Sachseln, et que la tradition rattachait à l'histoire de Nicolas de Flue, serait l'œuvre d'un orfèvre de l'évêque Adrien I^{er} (Robert Durrer, *Bruder Klaus*, II, p. 1211). Quant au magnifique ex-libris « d'un évêque de Riedmatten », entouré de deux St-Théodule, que Philippe Farquet a découvert à Sion en 1938, l'auteur ne peut dire s'il vient d'Adrien I^{er} ou de l'évêque Hildebrand (1565-1604).

⁸⁰ Les clefs de voûte, de même que les armes de Rarogne et de Moerel, qu'on voyait dans le portail, ont malheureusement disparu lors de la dernière restauration de cette église.

La mort d'Adrien I^{er} coïncide, en Valais, avec la fin de l'art gothique. Dans les églises d'Unterbaech et de Binn (1538-1565) triomphe déjà un style nouveau. Disons enfin que les constructions énumérées plus haut ne sont pas les seules qui furent réalisées sous Adrien I^{er} ⁸¹.

Que valaient alors les ministres du culte ? Quelles étaient, dans cette première moitié du XVI^e siècle, l'instruction et la moralité du clergé ? Nous sommes bien mal renseignés sur ce point. Les cumuls de bénéfice dans le haut clergé, — inconvénient qui, ailleurs, était très répandu, — la pauvreté du bas clergé, le relâchement des mœurs qui régnait indistinctement dans l'une et l'autre catégorie, n'avaient pas épargné le diocèse de S. Théodule. Sous le règne d'Adrien I^{er}, le nombre des prêtres diminue. En 1547, le village de Mund constate qu'on manque de prêtres. Pour faire suite au présent travail, nous tenterons un jour de dresser un tableau de ce qu'était alors le clergé dans le Haut-Valais. Nous y trouverons, là comme ailleurs, un étonnant mélange de bons et de mauvais éléments.

Après l'époque de lutte et de confusion qu'avait été celle du cardinal Schiner, les dix-neuf années du règne d'Adrien I^{er} parurent à ses contemporains une période de bonheur, de paix et de prospérité. Comparé au despote intraitable et présomptueux qu'avait été le cardinal, son successeur fut considéré comme le modèle de l'évêque, l'idéal du prince pacifique et le père de la patrie ⁸². Le 21 janvier 1558, lorsqu'Hildebrand de Riedmatten (son petit-fils) fut nommé grand-sacristain du Chapitre de Sion, on se plut à célébrer encore l'esprit pacifique de son grand-père, l'évêque Adrien I^{er} ⁸³.

Adrien n'avait cessé de résider dans son diocèse, qu'il parcourut deux fois. C'était un progrès sur Schiner qui ne put résider normalement dans aucun de ses trois évêchés de Sion, de Novare et de Catane. Sous le règne d'Adrien I^{er}, les querelles religieuses étaient encore peu importantes. Son népotisme paraît modéré si on le compare à la manière éhontée dont son successeur, Jean Jordan, abusa de l'esprit de famille. Par ailleurs, depuis son ascension au trône épiscopal, Adrien avait eu une vie irréprochable.

On doit pourtant reconnaître qu'il ne sut pas entreprendre, et encore moins réaliser, le désir le plus cher de son temps, la ré-

⁸¹ Les armes d'Adrien I^{er} se voient encore à une clef de voûte du chœur de l'église de Bagnes, où Wick signalait encore au siècle dernier un vitrail armorié du même prélat, vitrail aujourd'hui disparu (LDL).

⁸² En 1520, on écrivait ceci : *Cum numquam in dicta patria tempore, quo ibi erat cardinalis, pax viguit ; ... postquam autem ipse recessit, pax semper viguit.* Cf. Imesch, *Abschiede*, I, p. 13.

⁸³ Arch. de Valère de *Considerantes quondam bone memorie Dominum Adrianum episcopum fuisse protectorem Patrie qui tempore sui episcopatus totam patriam tam pacifice proteguit et in pluribus profuit.*

forme de son Eglise. Les institutions religieuses et leurs formes extérieures demeurèrent ce qu'elles étaient dans le passé. Tout semblait continuer son chemin habituel pendant qu'insensiblement la Réforme gagnait du terrain. Le Valais dut attendre jusqu'à l'évêque Adrien II de Riedmatten pour que l'esprit du Concile de Trente commençât à s'y manifester. Depuis qu'on avait occupé Evian et Monthey, on se sentait lié à la puissance bernoise par des intérêts politiques communs. C'est ce qui empêcha l'adoption d'une attitude plus ferme à l'égard des nouvelles croyances. Ajoutons qu'Adrien étant alors très âgé, la peur des complications paralysait son énergie.

Ce prince du St-Empire appartient encore au moyen-âge, bien que son époque annonce déjà des temps nouveaux. La génération qui lui succéda le jugea avec beaucoup plus de sévérité que ses contemporains⁸⁴. En dépit de quelques faiblesses, sa vie fut un long effort de pacification. C'est par là qu'Adrien I^{er} de Riedmatten restera une figure remarquable du diocèse de Sion comme du Valais tout entier.

Hans Anton von ROTEN

Adaptation française
par Louis de RIEDMATTEN

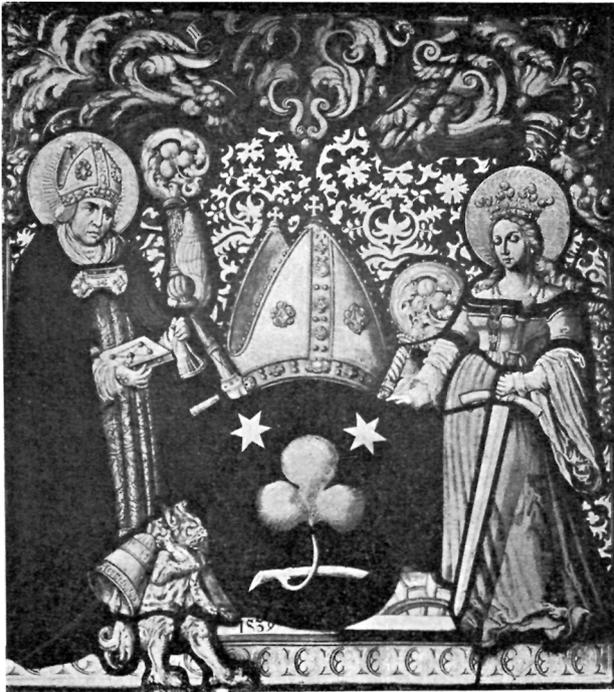
⁸⁴ Le 20 décembre 1615, l'évêque de Sion Hildebrand Jost écrivait au Nonce apostolique : *Tempore enim Adriani a Riedmatten episcopi, quem primum vocamus eius nominis, abhinc 60! (annis) licet res omnes in bono statu forent constitutae, tamen iam tunc religio adversa per unum suorum cognatorum radices faciebat et ipse dioecesanus ista non animadvertens aut sentiens spiritualia negligendo in temporalibus convivebat.* Archives vaticanes.

Le jugement du P. Sigismond Furrer, en 1850, est beaucoup moins sévère.



**Cheminée aux armes d'Adrien I^{er} de Riedmatten
Grande Salle de la Majorie**

1539



Cliché obligeamment prêté par le Musée National

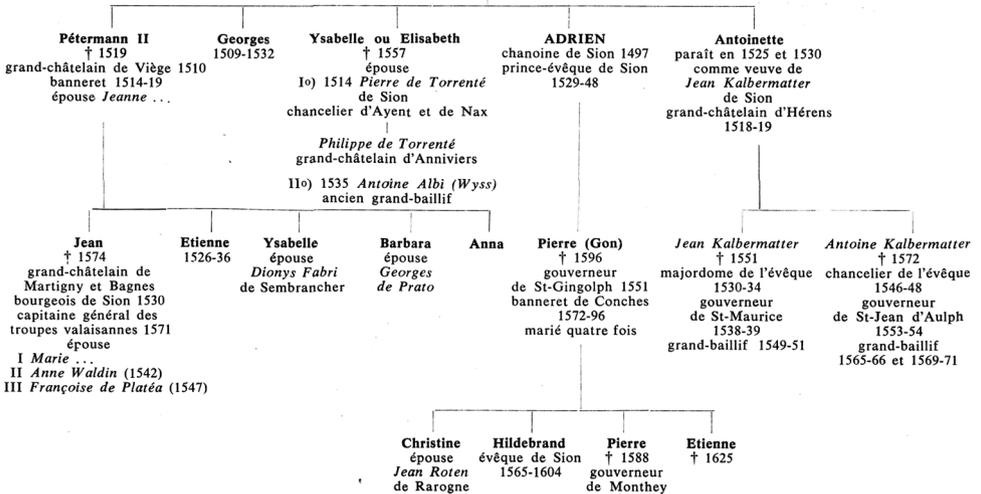
Vitrail aux armes d'Adrien I^{er} de Riedmatten
avec S. Théodule et Ste Catherine

1539

Propriété particulière, Lucerne

APERÇU GENEALOGIQUE

Pétermann I de Riedmatten
 † après le 23-IV-1523
 grand-châtelain de Viège 1475 et 1488
 gouverneur du Bas-Valais (St-Maurice) 1504-05
 épouse *Anne de Platéa* (1470)



APPENDICE

Nous avons pensé intéresser nos lecteurs en donnant ici copie des notes manuscrites du chanoine François-Marie Boccard (1808-1865), de l'Abbaye de St-Maurice, sur l'évêque Adrien I^{er} de Riedmatten (Notes et documents sur le Vallais, manuscrit de 1840, obligeamment communiqué par le Rév. chanoine Dupont Lachenal, pp. 124-126).

Adrien I^{er} de Riedmatten

On procéda à l'élection du successeur de Philippe de Platéa, quoique irrégulièrement. Adrien était sacristain et chanoine depuis plus de 20 ans. On a l'acte de son élection : il y est dit que le 8 septembre 1529, les députés des VII dixains rassemblés en l'église cathédrale sur la convocation du Baillif, celui-ci annonça la résignation de Philippe, qui avait déjà quitté la Majorie, résidence des évêques. La Diète insista pour que Philippe continuât à gouverner le pays, mais en vain. Adrien I^{er} fut élu. Il ne prêta son serment qu'après que les députés eussent pris l'engagement formel et lui eussent donné des lettres testimoniales qu'ils restitueraient de bonne grâce à l'évêque de Sion et à sa Mense tous ses anciens droits. L'évêque promit aussi par lettres testimoniales de respecter les libertés, franchises, usages de la Patrie en général, des dixains et communautés en particulier.

Comme le cardinal Cesi avait des prétentions sur l'évêché de Sion, il fut arrêté, pour que l'Elu obtint plus facilement sa confirmation, d'écrire au nom de l'Etat et du Chapitre, au Pape, à l'Empereur et à ceux des alliés à qui on jugerait expédient de le faire.

Ensuite, pour attacher de plus en plus le peuple à l'ancien ordre de choses et le détourner des nouveautés introduites par les prétendus réformateurs, on arrêta que l'Elu ne différerait pas de se transporter de dixain en dixain, de bannière en bannière, pour s'y faire reconnaître et recevoir le serment de fidélité et d'obéissance selon l'ancien usage.

Cet acte d'élection fut stipulé le 9 septembre, en pleine Diète.

Adrien ne tarda pas à commencer sa visite. Celle de Cophthey — ou son acte de fidélité — est du 29 septembre. Celui de Saillon du 14 octobre. L'acte de Conthey s'étend sur les motifs de résignation de Philippe : son âge, ses infirmités, la goutte, l'empêchaient de remplir ses fonctions et surtout de lutter contre l'hérésie, etc.

Adrien reçut aussi le serment de fidélité de la bannière et châtellesnie de Martigny sur le cimetièrre dudit lieu, le 3 octobre de la même année. L'église y est appelée Notre-Dame des Champs.

Adrien n'obtint ses bulles que le 6 des ides de mai 1532. Le 12 juin selon les uns, le dimanche 21 selon le *Livre du Val d'Illiez*¹, il fut sacré à Lausanne par Sébastien de Montfalcon², ayant une suite de 65 nobles valaisans à cheval.

Le premier objet de sa sollicitude fut de garantir son diocèse contre l'hérésie. Au nord l'Oberland, au couchant le Gouvernement d'Aigle en étaient déjà infectés. Au midi, en Val d'Aoste, elle faisait des ravages, arrêtés par la vigilance et le zèle extraordinaire de son évêque. Les Bernois, profitant des disgrâces du Duc Charles, dont François I^{er}, son ingrat neveu, avait envahi les Etats ultra et citra-montains, dépouillèrent ce prince du pays de Vaud qui, changeant de domination, fut forcé de changer de religion.

Comme prince, Adrien prit part à la guerre des Suisses catholiques contre les protestants. Mille Valaisans se trouvèrent à la bataille de Cappel, livrée le jour de S. Jacques, où Zwingli fut tué. Ce qui donna lieu aux Cantons Catholiques d'une alliance perpétuelle avec le prince-évêque et les VII dixains. C'est celle dont on a parlé p. 123, confirmative de celle du 12 mars 1529 ; voir p. 122³.

¹ Arch. de l'Abbaye de St-Maurice. *Lib. III.*, p. 209.

² Plus exactement de *Montfalcon*. Les Montfalcon étaient une famille noble du Duché de Savoie qui donna les deux derniers évêques de Lausanne avant la Réforme, Aymon et Sébastien. Les Montfalcon sont une autre famille seigneuriale, originaire de Franche-Comté, et qui posséda Montbéliard, Orbe, Echallens, etc. (LDL).

³ On lit dans Boccard aux pages indiquées, 122-123, les lignes suivantes :

Les progrès des protestants amenèrent cette ligue. Elle reçut le nom de *Ligue du Valais*, sans doute parce que l'évêque de Sion en fut le principal promoteur, dit un historien protestant. Ainsi donc, un traité de combourgeoisie est fait à Lucerne le 12 mars 1529 entre les Cantons Catholiques (Soleure excepté) d'une part, et l'évêque élu Philippe de Platéa, le Chapitre de Sion et les VII dixains du Valais de l'autre. On commence par renouveler le traité conclu les mercredi et samedi avant la N. D. de mi-août 1417 entre Lucerne, Uri, Unterwald et les V dixains supérieurs.

Le 2^e article porte que si l'une des parties est molestée par guerre par aucun prince, l'autre ne doit à l'ennemi ni passage, ni vivres, mais au contraire doit assister la partie attaquée de gens de guerre, et la partie molestée doit se contenter du secours que l'autre lui a envoyé.

3^o Si celle qui a envoyé du secours est aussi attaquée, les deux parties attaquées se doivent défendre mutuellement et ne point traiter l'une sans l'autre.

4^o Les parties doivent employer leurs vies et biens pour le maintien de la religion catholique contre les opinions de la nouvelle secte.

10. Sont réservées les anciennes alliances, sauf pour ce qui concerne le maintien de la religion catholique qui ira avant tout autre engagement.

Les parties font serment à Dieu et à ses Saints d'observer ledit traité.

Il sera renouvelé tous les dix ans sans que cependant l'omission de cette formalité dispense de l'observation d'icelui.

Manuscrit de la Bibliothèque impériale, Collection de Brienne, N^o 114.

La même Collection, même N^o, mêmes Archives, donne un autre semblable traité de 1533, où paraît Soleure comme VII^e canton. Ruchat dit qu'il fut signé le 17 décembre 1533 et renouvelé l'an 1578, le 9 juin.

A. 1532 21 Julii mittunt Wallesiani in auxilium Cantonibus Catholicis adversus Turicenses Zwinglianae perfidiae fautores octo vexilla cum valida manu : ex quo proelio octo tormenta bellica cessere Wallesianis (Lib. Illi). Dans la première guerre de Cappel, les Valaisans étaient au nombre de 1500. Ils se rencontrèrent aussi dans la déroute qu'éprouvèrent les protestants lorsqu'ils allaient piller Einsiedeln après la défaite de Cappel.

Il y eut en Valais des inquisiteurs sous les évêques Adrien I, Jean Jordan et Hilteprand de Riedmatten, qui dépendaient d'un inquisiteur général établi — dans le principe — à Lausanne pour les trois diocèses de Lausanne, de Genève et de Sion. Sous Adrien I^{er}, était inquisiteur en Valais Pierre Allet, doyen de Sion, que nos chroniques louent beaucoup d'avoir parfaitement secondé le zèle de l'évêque Adrien pour la conservation de la foi en ce pays.

L'abbé Miles le fut sous l'évêque Jordan et il brûla, en cette qualité, soit à Ernen en Conches, soit à St-Maurice au Bas-Valais, des bibles en langue vulgaire, de Genève et de Zurich, et plusieurs écrits des principaux réformateurs.

Ensuite son zèle se tourna sur les prêtres scandaleux. Nous avons de lui un mandement disciplinal du 20 octobre 1533, par lequel il leur fait défense d'entretenir chez eux des femmes suspectes et ordre de chasser en 3 jours celles avec lesquelles il est à peu près notoire qu'ils vivaient en mauvais commerce, sous peine d'excommunication et d'un ban synodal de 25 livres mauricoises applicables à son fisc. Ce mandement fut publié à St-Sigismond, à St-Maurice, le 5 janvier 1533. Il y est dit qu'il est indubitable que les mauvais exemples des pasteurs font plus de mal aux peuples que ne leur font de bien leurs plus beaux discours ; que nos pères n'ont pas fait tant de dons à l'Eglise pour entretenir les concubines et les bâtards des prêtres impudiques ; que c'est surtout cette sorte de scandale qui a rendu le clergé méprisable aux laïcs et que ce mépris des peuples pour les prêtres les entraîne, plus que toute autre chose, à adopter la prétendue Réforme.

Une lettre d'Adrien (des Archives épiscopales) de 1533, à l'abbé de St-Maurice, avise ce dernier de sévir contre les prêtres concubinaires et l'exhorte à en faire autant contre ceux du petit nombre des paroisses où il a la juridiction quasi-épiscopale, et de donner de semblables ordres à ses religieux, dont plusieurs entretiennent aussi des concubines, et d'avertir sérieusement ceux de ses religieux qui tiennent des cures dans son diocèse de s'y conformer pleinement.

En 1533, le 5 août, il fait la visite de l'église de Leytron. Cette même année, durant le cours de sa visite, il monta au Grand St-Bernard et, en le quittant, il donna aux religieux un acte par lequel il déclare qu'il n'y est allé qu'en dévotion, sans y prétendre exercer aucune juridiction (Arch. du Mont-Joux). En 1534, il doit avoir convoqué une Diète extraordinaire pour aviser aux moyens de pacifier le duc de Savoie et Genève (Arch. de Valère). En 1536, les Haut-Valaisans, voyant les Bernois prendre au duc le pays de Vaud, Gex et une partie du Bas-

Chablais, y compris Thonon, sa capitale, s'emparèrent aussi des mandements de Monthey, Evian, et Féterne jusqu'à la Drance de Thonon. Appelés d'ailleurs par les peuples de cette autre portion du Chablais qui, craignant pour leur religion s'ils passaient sous la domination bernoise, se donnent provisoirement aux Valaisans, zélés catholiques, jusqu'à ce que leur prince fût rentré dans ses Etats et leur payât les frais d'occupation.

Les Haut-Valaisans font du pays occupé 3 bailliages, sous les noms de Monthey, Evian, St-Jean d'Aulph.

Les Bernois, ne négligeant rien pour assurer la conquête de Vaud, voulurent engager, en 1537, les Valaisans dans un traité particulier, pour la garantie de ce pays, mais on ne voulut pas y donner les mains, disant que l'ancienne alliance suffisait dans cette rencontre et qu'étant inclinés à en observer exactement tous les articles, il ne leur paraissait pas nécessaire de faire un nouveau traité ; et la chose en resta là (Baron d'Alt, VIII, p. 395).

En 1541, le 8 mai, Charles-Quint écrit de Ratisbonne à l'évêque et aux patriotes *ut abstineant a cursibus circa vallem Augustanam et pacifice Ducem Sabaudiae... relinquant.*

En 1540, Adrien est convoqué à une Diète d'Empire par le même Empereur. Il y députa (à Spire) un Léopold Dieschen, Docteur en droit. Voir la lettre de convocation, p. 231⁴.

Il meurt le 17 mars 1547, samedi à 2 heures après-midi. M. A. [Alt ?] dit qu'il mourut en 1548 et il fut enterré le dimanche soir.

F.-M. BOCCARD

⁴ Boccard, p. 131, donne le texte suivant sous le titre de Lettre convocatoire (ce qui n'est pas exact) de l'Empereur à l'Evêque Adrien pour la Diète de Spire : « Charles V Empereur des Romains, etc. savoir faisons qu'ayant des affaires très importantes à traiter pour notre Empire et la nation allemande, Nous avons convoqué tous les Electeurs, princes et autres Etats à comparaître en personne à une Diète que nous devons tenir à Spire. Sur quoi, le Rd Adrien, Evêque de Sion, préfet et comte du Valais, s'est fait excuser par son ministre plénipotentiaire Léopold Dick, Docteur ès droits, etc. que vu la longueur et les périls du voyage, son grand âge et ses infirmités l'ont empêché de s'y rendre. En conséquence son envoyé n'a pas moins pris le rang et place au nom du dit évêque dans la dite Diète et a contribué avec les autres Etats de l'Empire en sa qualité de prince, et de Souveraineté, et de Régalie. De tout quoi son susdit ministre nous a prié de lui en délivrer une patente authentique... Donnée à Spire le 5 mai 1544. »